



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

DDT
Service Connaissance et Risques
Bureau Éducation Routière

Affaire suivie par : Élodie NÉRIN
Tél. : 06 38 99 58 92
courriel : elodie.nerin@tarn-et-garonne.gouv.fr

Montauban, le

07 MAI 2026

Le directeur départemental des territoires
à
Mesdames et Messieurs les Maires de Tarn-
et-Garonne

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans le cadre des actions conduites par les services de l'État en matière d'éducation et de sécurité routières, il apparaît utile de porter à votre connaissance plusieurs évolutions récentes relatives au permis de conduire, ainsi que les dispositifs d'information destinés aux usagers.

Le permis de conduire constitue en effet un élément structurant de la mobilité du quotidien, particulièrement dans un département à dominante rurale comme le Tarn-et-Garonne. À ce titre, une information claire et actualisée des usagers revêt un enjeu important.

À cet égard, plusieurs évolutions sont à signaler :

- Le **titre de conduite au format européen** (format carte de crédit) sera rendu obligatoire à l'horizon de janvier 2033. La délivrance de ce nouveau titre est gratuite dans le cadre du remplacement du permis de conduire ancien modèle (format papier « trois volets »).
- Par ailleurs, depuis 2023, les conducteurs peuvent **consulter de manière autonome leur solde de points** via un service en ligne dédié, sans solliciter les services préfectoraux. Ce service permet également d'accéder aux informations relatives aux infractions enregistrées et de télécharger une attestation de droits à conduire sécurisée (ADCS), notamment en cas de perte ou de vol du titre.
- En complément, un plan de communication a été déployé en 2024 à destination des professionnels de santé, afin de sensibiliser aux situations dans lesquelles **certaines pathologies nécessitent une visite médicale** auprès d'un médecin agréé pour le maintien de la validité du permis de conduire, notamment au regard des obligations assurantielles.

Dans la continuité de cette démarche, la direction départementale des territoires met en œuvre en 2026 un plan de communication ciblé :

- à destination des établissements scolaires (collèges et lycées), afin d'informer les jeunes et leurs familles sur les critères de choix d'une auto-école et les différentes filières d'apprentissage ;
- à destination des communes, afin de relayer auprès des conducteurs les outils numériques et services en ligne utiles dans leurs démarches.

Dans ce contexte, il est souhaitable que ces informations puissent être largement diffusées auprès du public. Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir relayer les supports de communication joints au présent courrier (affichage en mairie, publication dans le bulletin municipal ou diffusion via vos supports numériques).

Je vous remercie par avance de votre concours à cette action d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental
des territoires,



François DUQUESNE

Direction Départementale des Territoires
Service Connaissance et Risques
Bureau Éducation Routière

ddt-auto-ecoles@tarn-et-garonne.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

**Visite médicale
obligatoire**

**TARN-ET-GARONNE.
GOUV.FR**



[tarn-et-garonne.gouv.fr/
Demarches/Permis-de-
conduire/Permis-et-sante](https://tarn-et-garonne.gouv.fr/Demarches/Permis-de-conduire/Permis-et-sante)

**Résultats
examens**

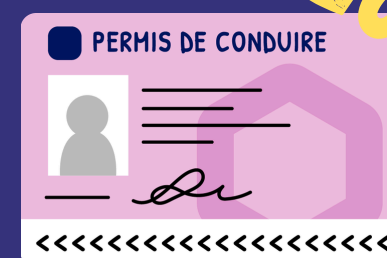
RDV PERMIS



[candidat.permisdeconduire.
gouv.fr](https://candidat.permisdeconduire.gouv.fr)

**Fabrication
permis**

**FRANCE TITRES
ANTS**



GRATUIT & OBLIGATOIRE



ants.gouv.fr

**Points et
infractions**

MES POINTS PERMIS



[mespoints.permisdeconduire.
gouv.fr](https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr)

Bien choisir ton auto-école

Passes le permis avant d'en avoir besoin.

• proximité et avis

A côté de ton école ou de ta maison ?
Que disent les avis des anciens élèves ?

• délai d'attente examen

Le délai d'attente pour repasser l'examen dépend de l'auto-école et varie **entre 57 et 227 jours**.
Avant de t'inscrire, demande les délais de présentation au 1er examen et en cas d'échec.



• taux de réussite

Les places d'examen sont précieuses !
Le but est de réussir du 1er coup. Regarde le **taux de réussite des auto-écoles qui varie entre 35 et 73 %**.

Scanne le QR code.

• prix et formation

Ne regarde pas que le prix, choisis la bonne formation pour maximiser tes chances de réussite. Le permis s'obtient avec **28h de formation en moyenne**.

Bien choisir ta formation

ACCOMPAGNÉE

72 %
RÉUSSITE
1ER EXAMEN

permet aussi la conduite des
voitures "sans permis"



ASSURANCE
AUTO
MOINS CHÈRE

SUPERVISÉE

57 %
RÉUSSITE
1ER EXAMEN

La boîte automatique,
c'est fantastique !



**7h de formation
en moins**



TRADITIONNELLE

49 %
RÉUSSITE
1ER EXAMEN